



1er degré 2024 - 2025

1re et 2e années communes - Immersion

Nom: Prénom:

Langue I : Néerlandais

Formation commune	28 h
Education physique	3 h
Etude du milieu (en immersion)	4 h
Sciences	3 h
Français	6 h
Langue moderne I Néerlandais (en immersion)	4 h
Mathématique	4 h
Religion	2 h
Education musicale en 1re	Education plastique en 2e
Education par la technologie	1 h
	1 h
Activités complémentaires obligatoires	4 h
Au choix de l'établissement : Latin	2 h
A. C. Néerlandais (en immersion)	2 h
Total obligatoire	32 h

Remarque: pour des raisons d'organisation interne, nous ne pouvons garantir le respect absolu des choix en matière d'activités complémentaires.

En lien avec le projet d'établissement, à ces 32h, s'ajoute 1h par semaine avec le titulaire, centrée sur le projet personnel de l'élève.

En outre, l'élève a la possibilité de participer à des séances de remédiation, notamment sous forme d'école des devoirs.

Date :

Signature des Parents : Signature de l'élève :